

# Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du lundi, 17 août 2020 Séance N° 1

de 22h30 à 22h45  
à la salle des abris

**Président :** M. Martial Kamerzin  
**Vice-Présidente :** Mme. Marie-Claire Combe

**Présents :** M. Aristide Bagnoud  
M. Olivier Duchoud  
M. Sébastien Schornoz

**Visite :** **M. Christophe Cordonier, Fiduciaire de Crans-Montana SA**

**Preneur du PV :** M. Lionel Nanchen, Secrétaire communal

11 bourgeoises et bourgeois sont présents et 3 membres du Conseil.

## **0. Ouverture de l'Assemblée bourgeoisiale**

Messieurs les anciens Présidents,  
Mesdames, Messieurs,

**Le Président** remercie les Bourgeoises et les Bourgeois d'avoir répondu présent et souhaite que cette Assemblée se déroule dans un esprit serein et positif pour faire honneur à l'ensemble de la Communauté.

Afin de faciliter la rédaction du procès-verbal, **le Président** informe l'Assemblée que la séance est enregistrée dans sa totalité.

L'Assemblée bourgeoisiale a été convoquée dans les délais légaux par affichage, par circulaire distribuée à tous les ménages et par insertion sur le site [www.icogne.ch](http://www.icogne.ch).

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Procès-verbal de la dernière Assemblée.**
- 2. Nomination des scrutateurs.**
- 3. Comptes 2019 de la Bourgeoisie.**
- 4. Rapport de la Fiduciaire de contrôle.**
- 5. Approbation des comptes 2019 de la Bourgeoisie. Décision.**
- 6. Divers.**

**Le Président** demande s'il y a des remarques concernant cet ordre du jour ?

Aucune remarque n'étant formulée, **le Président** considère l'ordre du jour comme accepté.

**Le Président** désigne M. Lionel Nanchen, Secrétaire communal, pour la rédaction du procès-verbal.

## **1. Procès-verbal de la dernière Assemblée**

Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 16 décembre 2019 ayant été publié sur le site [www.icogne.ch](http://www.icogne.ch), **le Président** n'en fait pas lecture.

**Le Président** demande à l'Assemblée s'il y a des remarques ou des questions quant à son contenu ?

Aucune remarque n'étant formulée, **le Président** considère le procès-verbal comme approuvé.

## **2. Nomination des Scrutateurs**

**Le Président** nomme M. Jean-Michel Mayor comme scrutateur.

## **3. Comptes 2019 de la Bourgeoisie**

La lecture détaillée des comptes n'étant pas demandée, le **Secrétaire** donne lecture des principaux chiffres des comptes 2019 qui n'appellent pas de commentaire de l'Assemblée bourgeoisiale.

### **FONCTIONNEMENT**

Charges financières	CHF	102'316.—
Revenus financiers	CHF	1'044'669.18
Marge d'autofinancement	CHF	942'353.16
Amortissements ordinaires	CHF	586'848.15
Excédent de charges	CHF	355'505.01

### **FINANCEMENT**

Marge d'autofinancement	CHF	942'353.16
Investissements nets	CHF	537'260.45
Excédent de financement	CHF	405'092.71

Le Secrétaire communal précise aux bourgeoises et bourgeois que le résultat des comptes 2019 est dû au remblayage de la décharge des Moulins et que l'ensemble des montants ont été payés sur le compte de la Bourgeoisie durant l'année 2019. Il précise également que le compte Postfinance de la Bourgeoisie présente un solde de CHF 713'015.70 au 31.12.2019 contre un solde de CHF 295'334.87 au 31.12.2018.

## **4. Rapport de la Fiduciaire de contrôle**

**M. Christophe Cordonier** donne la lecture de son rapport des comptes de l'exercice 2019 pour la Bourgeoisie. **M. Christophe Cordonier** recommande à l'Assemblée bourgeoisiale d'approuver les comptes qui présentent un excédent de financement de CHF 405'092.71, le bilan totalisant CHF 1'298'454.53 de fortune au 31 décembre 2019. La situation financière de la Bourgeoisie permet de faire face à ses engagements.

## **5. Approbation des comptes 2019 de la Bourgeoisie. Décision**

**Le Président** demande à l'Assemblée bourgeoisiale de se prononcer à main levée. L'Assemblée accepte les comptes 2019 de la Bourgeoisie par :

Oui	11
Non	0
Abstention	0

Les comptes 2019 de la Bourgeoisie d'Icogne sont acceptés tels que présentés.

## **6. Divers**

La parole n'étant pas demandée, le Président clôt l'Assemblée bourgeoisiale à 22h45 et demande à **M. Olivier Duchoud** de dire la Prière traditionnelle.

**Icogne, le 17 août 2020**

Le Président

Le Secrétaire

Martial Kamerzin

Lionel Nanchen